L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance, $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, un semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de dix lignes pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes n'ayant pas magasin ou comptoir, $20; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agents pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $40. Ces abonnements se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas la ligne de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 juin—1an Nouvelle-Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.,
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 83, rue de Chartres—Nlle Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.

Ils feront des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 84. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien,
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les chasseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle Orléans.
20 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 35, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 1 nov—1a

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD. FRANCIS D. DARLING. C. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 43, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 33, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Groceries et marchands en général, No. 45 Vieille Levée.
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 26 oct

Nouvelle-Orléans.
F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE, CAFÉ,
TABAC, CONFITURES.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES,
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE du Savon [illegible] de Boston [illegible] en morceaux [illegible] drawback, constamment en main, et [illegible]
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU GAZ—10 juin 1845.

TOUTES les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la Compagnie de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle-Orléans, et toutes les personnes qui lui doivent [illegible] conformément à la loi [illegible] de la Compagnie [illegible] liquidation [illegible] bureau de cette Compagnie [illegible]
11 juin—30 JAMES ROBB, Président.

BUREAU D'AGENCE GENERALE.

LE soussigné a ouvert un bureau, rue de Bienville, No. [illegible], pour l'achat et la vente des propriétés [illegible] lettres, traites, &c. Il se charge également [illegible] toute espèce d'affaires de la ville ou [illegible]
On pourra obtenir tous les renseignements nécessaires [illegible]
L. BERCIER, Père.
Références:
J. Albert, F. Pascal.
A. A. Peychaud. F. Tio. 21 mai—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau [illegible] de la rue St. Louis, No. 77, [illegible] Bourbon, entre St. Louis et Conti, No. 102, et continue comme par le passé à faire des prêts d'argent [illegible] droits de consignations [illegible]. Les personnes qui ont des effets [illegible] les retirer.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCÉAN.—Bureau rue du Canal No. 16.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. Lesseps,
F. P. Ducongé, F. W. Swift,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Sauer,
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable; et on paie les pertes, les réglemens sont faits avec promptitude et libéralité.
1er mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 7 juin 1845.

AUNE assemblée des Actionnaires de cette Compagnie tenue ce jour, conformément à la résolution des directeurs du 6 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur le principe d'actions tenues, ou celui d'actions et de mutualité, combinées ne peuvent espérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites entièrement sur le principe d'Assurances Mutuelles, il est du même juge expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.

Résolu, Que les Directeurs de la Compagnie devront faire réassurer les risques non-expirés le premier jour de juillet prochain, et après cette époque aussitôt que les comptes de la Compagnie seront réglés, mais dans tous les cas pas plus tard que le premier lundi [illegible] septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée afin de décider quelle sera la meilleure méthode et la plus économique qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
P. N. WOOD, Chairman.
DAVID HADDEN, Secrétaire.
11 ju

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la paroisse de Jefferson, par le soussigné, assesseur de l'Etat pour la dite paroisse, qu'à partir du le jour 23 juin 1845 jusqu'au 3 juillet prochain, il sera à la Cour de Paroisse, depuis 9 heures A. M. jusqu'à trois heures P. M., pour y recevoir les réclamations qui pourraient être faites contre le tableau des taxes d'Etat et de Paroisse, pour l'année 1845.
Paroisse Jefferson, 14 juin 1845.
21 juin—6m14 R. BEAUVAIS, assesseur.

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence rue de Chartres, No. 143, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $6 par mois.

Toutes les danses de caractère, sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile. Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:

Mme. Granet, rue Bourbon, No. 20.
Mlles. Allison, encoignure Carondelet et St. Joseph.
Mme. Baqué, do Royale et Toulouse.
Mme. Zeller rue du Camp, No. 247.
Au No. 193, rue Julie.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.

AVIS.—COURVOISIER & Co. confiseurs à l'encoignure Royale et Orléans, préviennent le public que dimanche prochain 4 mai, ils feront l'ouverture de leur pavillon, place St. Antoine. Les dispositions prises par l'autorité à l'égard de cette place les ont mis à même de pouvoir offrir au public des avantages qui seront vivement appréciés. Aussi espèrent-ils encore par les soins qu'ils apporteront à la confection des glaces et sorbets, s'assurer le même patronage qui leur a été si généreusement accordé depuis plusieurs années. 2 mai

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, No. 133.

LES soussignés, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Caledonia et Francis Depau, du Havre, les articles ci-après, qui, joints au bel assortiment qu'ils avaient d'importation par navires Windsor Castle et South Carolina, forment le complément de leurs marchandises de printemps et d'été.

GILETS confectionnés à Paris dans les meilleurs ateliers, coupes d'étoffes très variées, savoir: double shall, double revers, simple shall, col' droit, forme chevalière en valencias, cachemire d'été, de chèvre, batiste blanc, uni à raies satinées, et de diverses nuances.

CRAVATES, en batiste, sur fil d'Ecosse, gentil batiste, nouvel article, jaco satiné à carreaux, à raies et autres dessins des plus à la mode, écharpes et cravates en foulard.

GANTS, en fil de Prusse, fil d'Ecosse, fil anglais, blanc, gris, et diverses couleurs, de. en soie également de toutes nuances.

CALEÇONS, à coulisse, en toile de Flandre et de Silésie, coupe toute nouvelle, dito en tricot coton, article supérieur.

Par les premiers arrivages ils recevront un nouvel assortiment de chapeaux véritables Pinaud.
18 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

[illegible] en pâtre—15,000 à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par RICKER & PEARSON, [illegible] Camp

Nouvelle-Orléans:
MERCREDI MATIN, 9 JUILLET 1845.

L'OUEST ET L'OREGON.

L'Ouest paraît avoir pris à cœur l'affaire de l'Orégon: nous avons déjà dit combien la presse de cette partie de l'Union était absolue sur ce sujet; les populations elles-mêmes sont disposées à n'être pas moins cathégoriques et moins envahissantes. Ainsi celle de l'Illinois vient de faire une manifestation des plus significatives: une grande assemblée, tenue à Springfield et présidée par le gouverneur même de l'Etat, M. Ford, a déclaré dans des résolutions énergiquement rédigées, 1o. que le droit des Etats-Unis sur tout le territoire jusqu'au 54e parallèle est incontestable; 2o. que le gouvernement doit assurer ce droit par la construction d'une ligne de forts qui s'avance ont jusqu'à l'Océan pacifique; 3o. que les Etats-Unis ne doivent plus permettre l'établissement d'aucune colonie étrangère sur le sol de l'Amérique septentrionale; 4o. et qu'en conséquence ils doivent empêcher l'Angleterre de s'emparer de la moindre partie de l'Orégon, dussent-ils s'y opposer les armes à la main.

Voilà qui est parler, on en conviendra! Cela ne laisse pas l'embarras d'une interprétation; cela est explicite, surtout quand on lit dans le texte même la troisième résolution: "Indépendamment de toutes les questions de titres par droit de découverte ou de traité, cette république ne doit permettre à aucune nouvelle colonie de s'établir dans une portion déserte de ce Continent, au nom d'un prince ou d'un potentat étranger." Ainsi, de par l'omnipotence de l'Etat d'Illinois, les droits de découverte, les droits basés sur les traités sont anéantis; ces droits n'existent pas le Continent septentrional est la propriété exclusive de l'Union. Que personne donc ne s'avise de toucher à la moindre portion de ce Continent!

En vérité, l'on ne peut que regretter des manifestations aussi exagérées, aussi outrecuidantes; car elles ne sauraient avoir pour effet que de nuire aux véritables droits de notre pays. Que nous faut-il sur l'Océan pacifique? Un bel et bon territoire garni de bons ports par lesquels nous puissions communiquer avec l'Océanie, la Chine et les Indes. Or, nous obtenons tout cela, si l'on accepte comme limite septentrionale le 49e parallèle; la baie de Puget qui se trouve au fond du détroit de Juan de Fuca, est le meilleur, le plus vaste mouillage que l'on puisse désirer; et il se trouve compris dans la limite proposée par les négociateurs américains. Que gagnerons-nous à réclamer cinq degrés de plus vers le Nord? Des côtes sans baies avantageuses, un pays presque stérile, et l'espérance, sinon la presque certitude d'une guerre! Tout vouloir, tout exiger, c'est s'exposer à tout perdre. Se contenter de la limite du 49e parallèle, ce n'est point faire une concession à l'Angleterre; c'est prendre la plus belle, la meilleure, la plus utile partie d'un territoire dont la propriété est contestable, au moins pour la région septentrionale. Le gouvernement aurait grand tort de se laisser influencer par les manifestations des têtes ardentes du parti locofoco; il trahirait ainsi les véritables intérêts de l'Union. Un compromis avantageux vaudra toujours mieux que la plus heureuse de toutes les guerres.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier le recorder Baldwin a annoncé aux témoins dans l'affaire Henrietta Blanchard, présens à l'audience, que leur présence n'était pas nécessaire, le poursuivant étant absent et l'investigation de l'affaire indéfiniment ajournée.

Pettiway a eu, à ce qu'il paraît, le bon sens d'abandonner la plus suite d'une affaire dans laquelle il a le mauvais côté, sans parler de l'opinion publique justement irritée contre lui.

S. G. Pais, accusé de se trouver impliqué avec Dewitt Clinton Ritchie dans le détournement d'un esclave de M. Winthrop, a été arrêté par le capitaine Youenès, lundi soir. Il sera examiné devant le recorder Genois.

COUR D'ERREURS.—La Cour s'est occupée hier de l'appel interjeté par la partie publique dans l'affaire de Jones.

Devant la Cour du Sixième District où l'affaire était pendante, l'accusé Jones a soutenu qu'une certaine partie de la paroisse des Rapides ayant été exemptée de service du jury par un acte de la législature son droit constitutionnel "d'être jugé par un jury du voisinage," se trouve violé (le jury ayant été formé en conformité de l'acte de la législature) et que par conséquent la loi est inconstitutionnelle.

Le juge Boyce ayant admis ces motifs, l'avocat de district a fait appel.

Devant la Cour d'Erreurs on a soutenu en outre, 1o. Que l'Etat ne peut jamais faire appel; 2o. Que l'acte créant la Cour d'Erreurs est inconstitutionnel.

Sous peu de jours la Cour rendra sa décision.

—Dans l'affaire de Samuel Kennedy, M. Grymes a demandé que la cause soit ajournée jusqu'au prochain terme. L'avocat général a combattu cette motion et la Cour décidera ce matin.

—L'affaire de Hornsby est renvoyée à vendredi.

La Gazette de Baton Rouge manifeste sa préférence pour le général WILLIAM DE BUYS comme candidat gouverneur.

On parle du major Butler, d'Iberville, pour candidat représentant au Congrès, en remplacement de M. le général Dawson.

Libération de Dorr.—Hier, nous avons fait connaître l'opinion du N. Y. Journal of Commerce sur la libération de Dorr. Voici maintenant ce qu'en pense un autre journal démocrate plus prononcé—le Charleston Mercury:

"On verra qu'une des plus brillantes charlataneries de l'époque a été éteinte par la libération de Dorr. C'était un bon thème tout trouvé pour servir de l'indignation patriotique à bon marché. C'est la plus grande farce qu'on ait pu imaginer de nos jours et finira en farces politiques."

Le Mercury a parfaitement raison. Beaucoup d'agitateurs, journalistes et autres, vont se trouver, par suite de cette malencontreuse libération qu'ils ne demandaient tant que parce qu'ils espéraient ne pas l'obtenir, dans le plus cruel embarras, privés qu'ils sont maintenant de ce facile moyen de déclamation qui leur est enlevé.

Sur ce sujet on pouvait à tout propos parler ou écrire à l'infini et produire toujours un certain effet, en ayant soin de faire souvent revenir les mots de droits sacrés du peuple, démocratie, peuple souverain, martyrs de la liberté, Algériens, aristocrates, geoliers &c.—Et maintenant tout cela manque! S'ils l'osaient, les bons amis de Dorr pleureraient de rage de le voir mis en liberté.

Le nègre Henry, de la paroisse d'Ouest Féliciana, qui avait tué un autre nègre le 12 juin, a été jugé et condamné à mort—son exécution est fixée au 18 de ce mois.

Les circonstances de l'assassinat montrent une véritable férocité. Henry battait une négresse—Un autre jeune nègre, Isaac, voulut arrêter les coups et Henry, abandonnant la femme se jetta sur lui—Mais n'ayant pas d'arme sur lui, il courut à sa chambre pour en prendre une. Ne pouvant enfoncer la porte qui se trouva être fermée, il fit un trou sur les toits, prit un tranchet de cordonnier et se précipita sur sa victime qu'il tua sur le champ d'un coup de tranchet.

"On nous assure, dit le *Bayou Sarah Chronicle* du 5, qu'un violent orage a ravagé ces jours passés la plantation de Lewis Stirling, renversant ses cheminées et ses cloisons, etc."

Le même journal (*Bayou Sarah Chronicle*), dit que depuis sa dernière publication l'eau a monté d'environ dix pieds et continue à monter.

Plusieurs vols ont été commis à Baton Rouge—Une nuit on a enlevé beaucoup de feraille et quincaillerie chez M. Tomlinson, et une autre des fromages, du tabac &c. du magasin de M. John Pullen.

On lit dans le *Planters* (Iberville) *Gazette*, du 5:

"Le corps d'un jeune homme a été trouvé dans l'Atchafalaya—il était nu et avait des mains délicates comme quelqu'un qui n'est pas accoutumé au travail. Le corps avait été percé de part en part par une balle—Cependant, bien qu'il ne fût pas encore dans un état de putréfaction il fut enterré par un planteur, sans enquête. Près de là, on trouva aussi le corps d'un Indien décapité."

C'est un étrange fait, raconté avec un incroyable laisser-aller.

A une assemblée des habitans de la paroisse St. Bernard, tenue en la maison de Cour de la dite paroisse, le lundi 7 juillet courant, M. Pierre Réaud ayant été à l'unanimité élu président, a été invité à prendre son siège comme tel.

Monsieur Louis Toutant Beauregard, a été nommé vice-président.

Messieurs Victor Réaud et Charles Fagot ont été nommés secrétaire.

Après une chaleureuse allocution, le président a expliqué à l'assemblée le but de sa réunion.

Sur motion de M. Eugène Dumouchel, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolu que les habitans de la paroisse St. Bernard confians dans le patriotisme et le zèle de M. Alexandre Legendre, le délèguent comme leur représentant à la grande Convention Whig qui doit se réunir à Baton Rouge le troisième lundi du mois de juillet courant, pour co-opérer avec nos frères des autres paroisses de l'Etat, au choix des candidats whigs aux places de Gouverneur et de Lieutenant-Gouverneur.

Résolu que conformément au vœux unanime de nos frères whigs de la paroisse Plaquemines, M. Louis Alfred Ducros, soit aussi délégué à la dite Convention pour représenter le premier district sénatorial.

Résolu que des remerciemens soient votés aux président, vice président et secrétaires de cette assemblée.

Sur motion l'assemblée s'est ajournée sine die.
P. REAUD, président.
L. T. BEAUREGARD, vice-président.
VICTOR REAUD, } Secrétaires.
C. FAGOT,

FACHEUX ACCIDENT.—Deux petites filles âgées de quatre et cinq ans, se sont noyées dans le Monongahela, en traversant dans le ferry.

Le *New York Express* dit qu'il y avait dernièrement dans le salon du City Hotel—M. Van Buren, ex-président des E. U.; Mme John Q. Adams; Mlle Cutts nièce de l'ex-président Madison et Mme Mickle Hamnièce de l'ex-président Jefferson.

L'ARKANSAS.—La *Gazette de Little Rock,* du 30 juin, dit que la rivière est très haute. L'eau n'est qu'à six pieds de la marque des plus hautes eaux. On s'attend à une innondation comme celle de l'an dernier.

CALIFORNIE.—On a tenu dernièrement un meeting à St. Louis, dans le but d'aviser aux moyens de former un établissement indépendant en Californie.

FEUILLETON.

LA PLUS ROMANESQUE AVENTURE DE MA VIE.

(Voir l'*Abeille* du 2 au 8 juillet.)

CHAPITRE VI.
LA RESURRECTION.

J'avais connu Fouché lorsqu'il était professeur d'histoire chez les oratoriens. Son caractère faux et rusé m'avait empêché de me lier alors avec lui, quoique je fisse cas de son instruction variée et surtout de son esprit fin et brillant. Quant à lui, malgré ma volonté peu déguisée de me tenir à l'écart et sur la défensive, il m'avait toujours témoigné de l'estime et presque de l'affection, à laquelle je ne sus pas répondre, je l'avoue. C'était moi qui lui avait appris à aimer les livres, disait-il volontiers, et je me félicite qu'il ne m'ait pas accusé de lui avoir appris à mentir et à fourber, ce qu'il faisait mieux que personne. Je ne l'avais rencontré que deux ou trois fois depuis nos conférences historiques et bibliographiques chez les pères de l'Oratoire, et il m'avait accueilli avec un empressement et une distinction que m'enviaient tous ceux qui furent témoins de ces entrevues: il ne manquait jamais de m'offrir ses services et de mettre son crédit à ma discrétion, sans doute parce qu'il ne craignait pas que je le prisse au mot. Je jugeais alors Fouché tel que ses biographes l'ont jugé, capable de tout pour se [illegible] dans sa [illegible] C'étaient là ses convictions, ses croyances, et il n'y avait sur lui ni morale, ni religion, ni famille, ni sentimens honnêtes, toutes fois que son égoïsme lui ordonnait de les fouler aux pieds. L'ambition, qui exalte les âmes généreuses et qui leur fait trouver des jouissances de noble orgueil dans l'honneur, ne fut jamais celle de Fouché: il regardait le pouvoir comme un excellent moyen de faire de l'or et l'employer ici ou à sa guise. Il avait aussi au plus haut degré l'amour de l'intrigue, et il flattait sa vanité en trompant tout le monde, même l'empereur, en créant mille artifices et mille tours de passe-passe à l'aide desquels il s'était rendu indispensable au gouvernement, pendant la terreur, le directoire, le consulat et l'empire: le rival de Carnot et de Collot-d'Herbois se disait l'ami et l'ange gardien de Napoléon. Ce fut par une sorte d'intimidation qu'il s'empara de la confiance aveugle de son maître; il l'environna d'abord d'ombres de conspirations, de fantômes d'assassins, de périls imaginaires, et il fit semblant de n'être occupé qu'à lui sauver la vie et à lui garder sa couronne.

L'huissier, à qui j'avais remis le billet par lequel je demandais une audience au duc d'Otrante, revint avec ordre de m'introduire: cet ordre lui avait été sans doute donné en des termes fort honorables pour moi, car il me l'annonça en s'inclinant jusqu'à terre. Quelle fut ma surprise et mon désappointement, quand je reconnus dans le cabinet du ministre le cocher de cabriolet qui m'avait conduit la veille au passage Sainte-Marie! Le duc d'Otrante était ce jour-là en accès de gaîté; il se roulait en riant de rire, sur un canapé, sans avoir égard à la dignité ministérielle, et le cocher, debout devant lui, le visage pourpre et l'œil [illegible], rongeait avec ses dents le bord de sa casquette pour se faire une contenance. Je n'eus pas long-temps l'espoir de n'être pas reconnu de ce maudit homme, car, à mon entrée, il fit un geste et une exclamation qui exprimait la joie de me retrouver en face du ministre.

—Vous arrivez fort à propos, mon cher savant, dit Fouché qui, toujours riant, vint à ma rencontre et me présenta la main.

—Je remercie Votre Excellence d'avoir daigné me recevoir sans lettre d'audience, repris-je incertain de ce que je pouvais dire.

—Je n'avais pas non plus donné de lettre d'audience à ce coquin-là, dit-il en riant plus fort.

—Monseigneur, je me retire, si Votre Excellence ne peut m'entendre, murmurai-je blessé de me voir assimilé à ce mortel bavard et imprudent qui se jetait à la traverse de mes projets.

—Restez, je vous prie, monsieur Jacob, nous avons besoin de vous. Votre santé paraît excellente? et vos travaux?

—J'avance de manière à ne jamais vouloir finir, monseigneur, et mon dernier ouvrage...

—Eh bien! maraud, interrompit-il en s'adressant au cocher stupéfait de l'accueil affable qu'on me faisait, est-ce bien monsieur que tu as mené hier soir dans ton cabriolet? est-ce bien lui que tu nommes Théophile Jacob?

—Oui... monseigneur... répondit le cocher dont la voix enrouée s'exhalait de sa poitrine haletante, comme la voix d'un ventriloque.

—Comment! drôle, d'où me connais-tu? répartis-je pour l'intimider. Où as-tu ramassé mon nom?

—Faudrait que votre concierge ne le sût pas, mon bourgeois? il n'y a pas d'affront; j'ai demandé qui est-ce que ce petit vieux, vert comme poireau, vif comme une anguille, qui...

—Voyez, vous êtes convaincu? interrompit Fouché, dont la hideuse et blafarde figure n'exprimait ni colère ni ressentiment, et qui se remit à rire de si bon cœur, que je ne pus me dispenser de l'imiter par politesse.

—Convaincu d'être vif comme une anguille? repris-je aussitôt [illegible] bien de ce compliment de belle humeur.

—Non, de m'avoir vu hier soir escaladant un mur du passage Sainte-Marie et sortant ainsi d'un rendez-vous galant...

—Avec Mme de la Pinsardière? ajoutai-je avec un hochement de tête affirmatif.

—Tout cela est fort plaisant, dit Fouché qui redevint grave et qui me regarda en fronçant le sourcil; mais je serais curieux d'apprendre à présent comment on a pu abuser de la simplicité de cet homme à ce point...

—Monseigneur, j'ai feint de croire que c'était vous, dis-je en m'approchant de manière à n'être pas entendu de mon indiscret cocher. Il s'agissait de fermer la bouche à ce bavard, et vous voyez comme j'ai réussi!

—Ma foi! il a gardé très joliment le secret; car, ayant été conduit chez le commissaire de police pour cette affaire qui se rapporte, m'a-t-on dit, à l'enlèvement d'un enfant chez le comte de Saint-Allèze, il a refusé de donner la moindre explication, il a dit que la chose ne concernait que seul et qu'il ne parlerait que devant moi. Je ne vous savais pas si habile mystificateur, monsieur Jacob, vous surpassez Maton lui-même.

J'ai l'honneur de vous dire, monseigneur, que je n'ai voulu mystifier personne, mais me ménager ainsi les moyens de poursuivre la découverte d'un secret qui pouvait intéresser la sûreté de l'état....

—Un complot?.... Sors, imbécile, ajouta-t-il tout haut en congédiant le cocher qui s'attendait à un autre compliment: si tu t'avises de parler du ministre de la police et de prétendre l'avoir vu sautant par-dessus les murs, comme un amant ou comme un voleur de nuit, je t'enverrai finir tes jours à Charenton.

J'étais maître du terrain, et quand nous fûmes seuls, je ne me fis pas scrupule, pour arriver à mon but, de donner carrière à mon imagination. La vérité toute nue est ordinairement si gauche et si maladroite vis à vis de ces intrigans blasés qui veulent avoir des voiles à lever et des mystères à pénétrer. Je me donnai donc un air et un maintien politiques.

—A nous deux, mon ami, me dit Fouché avec son ancienne familiarité de collège: vous avez une petite conspiration?

—Une grande, répliquai-je en minaudant; c'est la queue de celle d'Arena, Caracchi et Fabio-Lebrun.

—Voilà une queue qui a long-tems survécu à la tête! Je pensais que cette queue-là avait été coupée dans le procès des franc-maçons de Milan et de Savone. Nous avons fusillé une dizaine de républicains, mais on n'a jamais trouvé le chef, ni celui qui devait assassiner l'empereur à Milan....

—C'est celui-là que je viens vous dénoncer, monseigneur.

—Ah! bravo! voilà un coup de fortune pour vous, mon ami, et la reconnaissance de l'empereur vous est acquise. Ce chef est il arrêté?

—Non, puisqu'il est mort.

—Mort? répliqua-t-il, piqué et désappointé de cette réponse inattendue. Eh! que voulez-vous que nous fassions d'un conspirateur mort?

—Et ses papiers? ils ne sont pas enterrés avec lui.

—Oh! c'est différent; il y a des papiers, dites-vous, très explicites, très importans? voilà ce qui manque dans toutes mes conspirations. Des conspirateurs, on en a plus qu'on n'en demande, les prisons en regorgent; mais des papiers, des preuves écrites, des preuves irrécusables, on ne sait où en trouver. Si ces papiers disent quelque chose, j'y attache beaucoup de prix.

—Je les crois des plus curieux. C'est la confession d'un républicain italien qui avait juré la mort de l'empereur....

—Son nom?

Je puis le dire aujourd'hui que l'homme n'existe plus: Bidaneschi....

—Bidaneschi! j'ai ce nom-là dans mes listes de conspirateurs. Le voici, dit-il, ouvrant un régistre de noms rangés par ordre alphabétique; mais aucune note, aucun détail en regard de ce nom.... Il a bien fait de mourir de lui-même.

—Après vous avoir dénoncé un conspirateur, il faut que je justifie auprès de vous un bon jeune homme qui n'a jamais conspiré, et qui pourtant s'est vu condamné à mort à la place de Bidaneschi.

—S'il a été condamné à mort et exécuté, que voulez-vous que j'y fasse?........ Mais voyons ces papiers....

—C'est de lui que je les tiens; ils vous démontreront son innocence et ils vous apprendront quel terrible danger a couru l'empereur.

—A merveille! ce sont justement les papiers qu'il me faut, et je les aurais fait faire exprès....

—Permettez-moi, monseigneur, dis-je, ne me pressant pas de les lui remettre, permettez-moi de vous raconter le fait en peu de mots. J'ai connu en Italie un musicien français nommé Louis Belin....

—Condamné à Savone en 1807, reprit Fouché feuilletant son régistre; détenu dans la forteresse d'Ancône en vertu d'une commutation de peine, et.... Dieu me pardonne! évadé le mois dernier. Voilà une mauvaise recommandation pour lui!

—On voit bien, monseigneur, que vous n'avez pas été prisonnier dans une forteresse. Mais voici qui le recommandera mieux. Arrêté et jugé comme conspirateur, au lieu et place de son ami Bidaneschi qui avait pu s'enfuir, il n'aurait eu qu'un mot à dire pour se défendre, pour changer son arrêt de mort en récompense civique....

—Eh bien! pourquoi ne l'a-t-il pas dit, ce mot?

—Il eût sacrifié son ami et il eût passé pour un traître: Il avait sauvé l'empereur...

—En écrivant une lettre anonyme, pour l'inviter à ne pas se rendre à Milan où sa vie serait en péril?

—En effet, répondis-je à tout hasard. Cette lettre sauva l'empereur et fit avorter la conspiration.

—S'il était venu me trouver alors, je lui aurais donné cent mille écus pour qu'il nommât les conspirateurs.

—Il ne le pouvait alors; d'ailleurs, il ne les connaissait pas, à l'exception de son ami qu'il a refusé de trahir.

—C'est beau et bête. Mais enfin que demande-t-il de ces papiers? Vous êtes, je le vois, envoyé par lui en ambassade pour négocier la vente de la succession littéraire de Bidaneschi: le choix de l'ambassadeur m'agrée infiniment.

—Je me suis chargé de la négociation, monseigneur, parce qu'il y a deux énormes injustices à réparer...

—Deux? On a donc condamné deux faux Bidaneschi, et vous plaidez deux causes à la fois? Voilà des papiers qui coûteront cher.

—Lorsque ce cocher a vu un homme escaladant le mur du jardin de l'hôtel de Saint-Allèze, c'était ce malheureux proscrit qui avait voulu revoir sa femme et son enfant avant de quitter la France...

—Comment! il est à Paris? il n'a pas été arrêté? Ma police est donc bien mal faite! J'en suis honteux, en vérité.

—Et moi, je me trouvais là pour le voir avant son départ, et pour obtenir qu'il me livrât ces papiers...

—Vous les avez donc? dit Fouché qui se leva et qui me les prit sans façon pour les prendre dans sa poche.

—Monseigneur, je vous en conjure! m'écriai-je, craignant d'avoir livré trop vite le gage de ma négociation; faites un acte d'équité que je réclame comme un droit: des lettres de grâce pour Louis Belin, une place de maître des requêtes ou une préfecture pour l'ancien préfet de Savone, le baron de Saint-Allèze!

—Le baron de Saint-Allèze?.... répéta le ministre sans discontinuer l'examen qu'il faisait des papiers: ce sont là des pièces uniques!

—Le baron de Saint-Allèze, beau-frère de Louis Belin, est tombé en disgrâce, ajoutai-je, observant la physionomie du duc d'Otrante, qui ne perdait pas un mot de mon plaidoyer tout en lisant les manuscrits de Bidaneschi.

—Ce Bidaneschi était un diable infernal!.... L'empereur dirait que j'invente cela si je ne le lui montrais par écrit....

—L'empereur n'a pas de sujet plus dévoué que le baron de Saint-Allèze, qui a poussé le zèle jusqu'à renoncer de [illegible] en faveur de son beau-frère....

—C'est là du Brutus à l'ordre de l'empire.... Au fait, je suis fâché que Bidaneschi soit mort, c'eût été une très jolie conspiration. Quel homme de fer!.... Mais êtes-vous bien sûr qu'il soit mort?

—S'il était vivant, monseigneur, on n'eût jamais consenti à me livrer ces papiers.

—Je commence à croire qu'il est réellement mort, dit-il en [illegible]. Je vais aux Tuileries. Ton adresse, Jacob?

—Monseigneur, votre religion est-elle suffisamment éclairée? dis-je en lui présentant ma carte. Vous avez daigné, en plusieurs circonstances, me témoigner quelque bienveillance et l'envie de m'être utile....

—Ma voiture? dit-il à l'huissier qui entra. Monsieur Jacob, me dit-il ensuite, sa main dans la mienne, ma religion, pour me servir de votre langage solennel, est maintenant aussi éclairée qu'elle peut l'être. Je vois, dans cette affaire, que vous êtes plein de générosité et d'obligeance pour vos amis. N'oubliez pas que je tiens à être toujours le vôtre.

Je me retirai assez [illegible] du résultat de ma démarche, et mécontent de n'avoir obtenu aucune promesse positive. J'aurais tant voulu pouvoir rentrer chez moi avec une bonne nouvelle!

Je me présentai chez le comte de Saint-Allèze, sous prétexte de m'informer de ce que les recherches de la police avaient produit. Le comte arrivait lui-même de la préfecture de police, et il venait de voir sa fille s'abandonner à un nouveau désespoir, en lui apprenant qu'on n'avait rien découvert. J'étais censé avoir fait, de mon côté, quelques tentatives pour découvrir les traces de l'enfant et de son ravisseur; je demandai à être introduit auprès de Mme. Belin que j'entendais gémir dans sa chambre. La bonne de l'enfant, que j'avais soupçonnée de n'être pas étrangère au fait pour lequel on l'interrogeait, fut chargée de me conduire; elle me précédait, fort troublée et les yeux remplis de larmes; elle se tourna vers moi au moment d'entrer chez Mme. Belin:

—Monsieur, ne va-t-on pas rendre notre enfant? me dit-elle tout bas; je suis certaine qu'on ne lui fait pas de mal, mais la mère...

—Je ne vous entends pas, mademoiselle, repris-je en rougissant à cette allocution imprévue, est-ce à moi que vous parlez?

—Oui, monsieur; vous avez aidé ce monsieur à enlever l'enfant; je vous ai vu arriver en cabriolet dans le passage...

—Moi, mademoiselle! m'écriai-je, troublé de cette accusation que quelqu'un pouvait entendre.

—Oh! monsieur, je vous ai bien vu quand je suis allée ouvrir la petite porte du jardin. Ce monsieur, que j'attendais, vous a suivi de près.

—Expliquez-vous, mademoiselle; je vous jure que vous êtes dans l'erreur. C'est donc vous qui avez aidé l'enlèvement?

—Moi, monsieur! je ne m'en consolerai jamais. Ce monsieur, qui avait l'air d'un fort honnête homme, m'a hier abordé dans la rue et m'a proposé une grosse somme,—j'ai eu tort, je l'avoue, d'accepter,—pour voir l'enfant de madame. Il se disait peintre et voulait faire le portrait de cet enfant, comme s'il n'y avait pas des enfans partout!

—Et vous l'avez reçu en l'absence de madame Belin! C'est par la porte du jardin qu'il est entré?...

—Je l'ai laissé un moment avec l'enfant qui dormait... Il l'avait embrassé en pleurant, et il le regardait avec des yeux.... Peu de tems après, la voiture rentra, et quand j'entendis monsieur le comte crier au voleur, c'était ce monsieur qui emportait l'enfant....

—Vous avez sans doute des reproches à vous faire, mademoiselle, mais j'espère encore que tout s'arrangera... Il me vint une idée: cet homme n'a peut-être enlevé l'enfant que parcequ'il était poursuivi; il aura perdu la tête; vous dites vous-même qu'il avait l'air honnête?...

—Aussi honnête que vous, monsieur, mais bien plus jeune; une très belle figure et une barbe magnifique...

—Eh bien! il est peut-être fort chagrin et fort embarrassé; il ne demande qu'une occasion de rapporter l'enfant. Cette occasion, il faut la lui offrir. Je suis donc d'avis que ce soir vous alliez ouvrir la porte du jardin; c'est par là qu'il reviendra, s'il doit revenir. Ne le guettez pas surtout, car vous feriez tout manquer; laissez exprès la fenêtre ouverte, le berceau...

—Le berceau? il est encore à la même place. Quel bonheur pour tout le monde, si ce pauvre enfant se retrouvait dans son berceau!

J'entrai chez Mme Belin; je lui donnai des consolations et des espérances vagues; cependant je n'épargnai rien pour la rassurer sur le sort de son enfant: son frère avait eu l'imprudence de lui faire peur des ennemis personnels qu'il pouvait avoir parmi les franc-maçons et les patriotes italiens; elle était convaincue que le malheureux enfant servait de victime à une vengeance politique. Je supposai alors que des passans avaient rencontré le ravisseur, tenant cet enfant et le couvrant de caresses. Suivant un autre témoin, cet homme avait contemplé l'enfant à la clarté du reverbère, et on l'avait entendu s'écrier: "Cher petit, je t'aime trop pour vouloir te dérober à ta mère. Enfin, pour préparer de longue main la reconnaissance du mari et de la femme, je mis en avant un troisième témoin qui aurait entendu ces mots: "Quelle joie pour un père d'embrasser son enfant pour la première fois!"

—Eh! monsieur, dit-elle vivement après avoir écouté avec une attention silencieuse, ces paroles ne peuvent s'appliquer à mon fils. J'ai perdu mon mari depuis plus de deux ans.

—Je sais que M. Louis Belin a été condamné par une cour martiale, et que même le bruit de sa mort a couru...

—Il est mort! mort, monsieur, dit-elle en donnant des larmes à ce souvenir; rien n'est plus sûr, hélas!

—Je voudrais que le doute nous fût permis, madame, et je m'estimerais heureux de pouvoir détruire cette cruelle certitude qui vous défend d'espérer.... Cependant, j'ai vu récemment un savant italien, de Savone même....

—Que vous a-t-il dit, monsieur? s'écria-t-elle avec un mouvement de physionomie inexprimable.

—Rien de certain, par malheur; mais il m'a répété que l'on croyait généralement, à Gênes, votre mari vivant....

—Vivant! vivant! murmura-t-elle, étouffant à cette idée; s'il était vrai, s'il était possible!

—Votre mari n'était pas coupable, et l'innocence a tant d'empire sur des juges!

—Et cependant ils l'ont condamné, monsieur!

—Oui; mais s'ils ne l'ont pas fait exécuter? s'ils l'ont gardé seulement au secret dans une prison d'état?

—Ne dites pas cela, monsieur, vous achèveriez de me rendre folle!.... Mon mari là-bas.... et mon enfant!....Oh! c'en est trop!

Je me retirai pour laisser germer dans son esprit les doutes que j'y avais jetés avec assez d'adresse, et je lui promis de revenir dès que je découvrirais le moindre indice favorable. Je retournai chez moi: une dépêche du ministère de la police m'y attendait. J'ouvris le cachet en tremblant: c'était la grâce de Louis Belin et la nomination du baron de Saint-Allèze à la place de conseiller d'état. Il y avait, en outre, un petit paquet renfermant un volume imprimé sur vélin, et relié en espèce de basane, d'une couleur très désagréable, avec cet envoi: "Au bibliophile Jacob, curiosité d'amateur, un volume relié en peau humaine. C'était la constitution de 1791!

Je me hâtai d'aller porter ces heureuses nouvelles à Louis Belin que ma longue absence commençait à inquiéter. L'enfant, d'ailleurs, ne lui donnait pas de répit: il redemandait sa mère, et poussait des cris féroces qui auraient ameuté les voisins, si ma Thébaïde n'eût été moins isolée et moins sourde. J'eus le privilège d'imposer tellement à ce pauvre enfant, par ma seule apparition, qu'il se tut et resta immobile comme s'il avait fait dans l'hôtel de la rue Poitiers: il me prenait pour l'empereur, d'après ce que son père lui avait dit en le menaçant de ma colère, et j'étais à ses yeux plus terrible que Croquemitaine. Louis Belin eut beaucoup de peine à entrer dans mes vues et à se prêter au plan que j'avais imaginé. Pourtant, lorsque je lui racontai mon entretien avec sa femme, quand je lui attestai qu'elle croyait réellement l'avoir perdu, il s'attendrit et il détesta davantage son beau-frère. Je ne réussis pas à justifier celui-ci, qui avait contribué, sinon à sa condamnation, du moins à changer sa prison en tombeau et à le faire passer pour mort dans sa famille. Je diminuai pourtant le ressentiment de Louis Belin en lui peignant avec quelle ardeur le baron de St. Allèze s'était employé à la recherche de l'enfant de sa sœur; il mit sur le compte de cette ardeur fraternelle le coup de fusil qu'il avait failli recevoir tout entier, et dont quelques plombs seulement lui avaient déchiré la main gauche.

Le soir, à huit heures, nous partîmes pour le dénouement de cette étrange aventure: Louis Belin m'avait déclaré qu'il se reposait absolument sur moi et qu'il se regardait comme un soldat enrôlé sous mes ordres. L'enfant ne criait pas, grâce à ma présence qui produisait toujours son effet. Nous quittâmes le fiacre qui nous avait amenés jusqu'à la rue de l'Université. J'accompagnai le père et l'enfant dans le passage Sainte-Marie, pour m'assurer que la femme de chambre avait, sans le savoir, donné les mains à l'exécution de mon projet. La petite porte était entr'ouverte. Je recommandai à l'enfant d'être bien sage, j'encourageai Louis Belin à me seconder de son mieux et à faire ce qui était convenu. Puis je m'éloignai à la hâte pour me rendre à l'hôtel par la grande porte. Lorsque j'entrai, le silence qui régnait dans l'hôtel me prouva que j'arrivais à temps et qu'un accident n'était pas venu à la traverse de ma mise en scène. Il fallait s'en rapporter au hasard pour mener à bien cette délicate et difficile péripétie.

Le comte de Saint-Allèze, son fils et sa fille étaient réunis; ils s'entretenaient tristement de leurs craintes et de leurs espérances. Mon apparition vint en aide à ces dernières. On me demanda de trois côtés à la fois ce que je savais, ce que je venais annoncer. Le retour de l'enfant pouvait être signalé d'une minute à l'autre; il n'y avait pas le temps de faire d'exorde.

—Monsieur le comte, dis-je brusquement, une lettre d'Italie m'apprend que votre gendre M. Louis Belin, qui était enfermé dans la citadelle d'Ancône, s'est évadé....

—Mon gendre! s'écria le comte, tombant en arrière sur son siège.

—Mon mari! s'écria Mme. Belin hors d'elle-même, sanglotant, pleurant, hésitant.

—Le baron de Saint-Allèze ne fit aucune exclamation, mais il fronça les sourcils et grinça des dents.

—Ce n'est pas tout, ajoutai-je tirant une lettre: M. Louis Belin a obtenu sa grâce, et les importantes révélations qu'il a faites l'ont mis presque en faveur auprès de l'empereur; voici la seule récompense qu'il a demandée.

—Ma nomination de conseiller d'état! s'écria le baron de Saint-Allèze, qui n'en croyait pas ses yeux.

Au même instant, un cri d'enfant se fit entendre; le cœur d'une mère ne pouvait le méconnaître: Mme. Belin répondit à ce cri par un grand cri; elle s'élança comme une lionne qui court défendre ses petits; elle alla tout droit au berceau de son fils; elle prit dans ses bras l'enfant qui l'appelait.

—Mon fils! mon fils! mon fils! cria-t-elle comme une insensée.

Ses yeux voilés de larmes se portèrent au fond de la chambre: elle aperçut son mari! elle eut encore la force de faire trois pas avant de s'évanouir. Louis Belin serrait sur sa poitrine la mère et l'enfant.

Je voulus moi-même aller fermer la petite porte du jardin; c'était pour dissimuler et calmer mon émotion. J'aperçus dom Ribier qui prenait le frais à sa fenêtre.

—Bonsoir, mon ami! lui criai-je, encore ému de la scène que j'avais vue; nous sommes privés de bien douces jouissances, nous autres bibliophiles, qui n'avons ni femmes ni enfans.

—Pourquoi? répliqua-t-il, étonné et ne comprenant pas. Ce que vous dites là n'a pas rapport à l'origine des cartes à jouer.—(FIN.)

BIBLIOPHILE JACOB.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.

Séance du lundi, le 7 juillet 1845.

Le Conseil devait se réunir ce jour, en vertu d'une convocation du Maire.

Une demi heure après le temps fixé pour l'assemblée du Conseil, l'honorable G. Y. Lewis, président du Conseil étant le seul membre présent, faute de quorum le Conseil s'est ajourné.

J. E. LAYET, secrétaire.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Goel. Atrevida, Batista, Campêche, B Fernandez
Sloop Sarah Foyle, Myers, Galveston, L Dobbin
Steamer Lama, Witerburg, Yazoo, capitaine

ARRIVES.
Navire St. Petersburg, Dickens, de Boston.
Steamer [illegible], de Bayou Sara.
Steamer Brilliant, Hart, de Bayou Sara.
Steamer Queen of the West, Tufts, de Cincinnati.
Steamer Enterprise, Barton, Opelousas.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Louis Philippe, Wyman, de Louisville.
Steamer Jean of Arc, Gilbert, d'Ouachita.
Steamer de Landry, Haygood, de [illegible].
Steamer Yazoo City, Young, de Yazoo City.
Steamer Wave, Northrup, de la Balise.
Steamer Victress, Thompson, de Port Madison(?).

DERNIERES DATES.

Boston	juin 30	Londres	juin 3
New-York	juin 30	Liverpool	juin 4
Philadelphie	juin 30	Paris	juin 2
Baltimore	juil 1	Havre	juin 2
Washington	juil 1	Bordeaux	juin 1
Charleston	juil 3	Vera Cruz	juin 2
Savannah	juil 2	Havane	juin 2
Galveston	juin 28	Mexico	juin 2

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	de Liverpool	d'Amérique
Hibernia, Ryrie	19 juin	16 juillet
Great-Western, Mathews	26 juillet	31 juillet

Les amis et connaissances de feu JESSE N WILLIS, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu de l'hôtel de St. Charles, ce matin à neuf heures.

POUR LIVERPOOL. Le navire paquebot ST. MARY, capitaine Foster, de New-York, en chargement en ordinaire à vendre, de marchandises [illegible], aura l'expédition s'adresser à bord, ou à [illegible]
7 juil JAMES E WOODRUFF, 40 Camp

Les consignataires des marchandises [illegible] [illegible] le chargement du navire [illegible] [illegible] [illegible]
7 juil JAMES E WOODRUFF, 40 Camp

Hôtel de Carrollton.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, que le ci-devant Hôtel, ouvert précédemment par lui, est maintenant ouvert [illegible] de recevoir des pensionnaires [illegible]

On vient d'y ajouter plusieurs parties pour l'agrément des familles, de faire une vaste salle à manger bien aérée; de prolonger considérablement la galerie et de faire d'autres améliorations [illegible]

Un observatoire vient d'être érigé au-dessus de l'hôtel, d'où l'on a une vue prolongée sur le fleuve. Le jardin sera constamment approvisionné [illegible] pour les besoins de l'établissement [illegible]

MARTIAL PAULET.

UN jeune homme bien recommandé, parlant anglais et français, désirerait trouver un emploi soit dans une maison de commerce, soit dans un bureau [illegible] plusieurs habitudes [illegible] de l'emploi.
S'adresser au bureau de cette feuille. 9 juillet—6

PAROISSE DE JEFFERSON.—Cour des Preuves—Succession de Adélaïde Macarty, f. c. l., décédée veuve de Azor Raymond Zeringue.—En vertu de deux décrets de la Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du 27 mars 1845 j'exposerai en vente publique, vendredi le 25 juillet courant, à midi, à l'Arcade de Banks, à la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de Adélaïde Macarty, f. c. l., décédée veuve de Azor Raymond Zeringue, savoir:

1o.—Une portion de terre située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ six milles au-dessus de la Nlle-Orléans, mesurant un arpent et un pied et demi de face au dit fleuve, sur quarante arpens de profondeur, bornée sur le côté d'en haut par le terrain de Mr. La Harang, et du côté d'en bas par celle de Mr. Millaudon; ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, excepté toute fois une cabane et quelques barrières sur l'arrière réservées comme appartenant à Henriette Bernard. La portion de derrière de cette propriété est louée à MM. Harang et Fazende pour jusqu'à la fin de leur récolte prochaine, pour cent piastres, qui appartiendront à l'acquéreur.

2o.—JEFF, nègre âgé d'environ 30 ans, nègre de champ et charretier, vendu avec ses vices.

Conditions de la vente:—Moitié comptant, le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets par endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets devront porter intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de leur échéance jusqu'à leur paiement, sans que cette clause autorise aucun retard de paiement. L'esclave ne sera livré que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. Les actes de vente seront passés devant le juge de la paroisse de Jefferson, aux frais des acquéreurs.
Paroisse Jefferson, 9 juillet 1845.
9 juil—15 PERSIFOR F. SMITH, Juge.

HUILE.—3000 gallons huile pure de baleine (sperm); 3000 dito huile de baleine blanchie, pour l'hiver; 5000 dito huile de baleine raffinée, à l'usage des habitations, 30 barils huile pour tanneurs, à vendre par
9 juil LEONARD STURTEVANT & Co, 12 Vieille Levée

SAVON.—550 caisses savon No. 1, de Boston; 50 dito savon de ménage; 300 dito savon castille, à vendre par
9 juil LEONARD STURTEVANT & Co, 12 Vieille Levée

SEL de Liverpool—Gros et fin, à vendre par
9 juillet A. GORDON, WYLIE & Co., 24, Bienville

SEL des Iles Turques—De qualité supérieure, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co.,
9 juillet 24, Bienville

LES soussignés viennent de recevoir les articles suivants, qu'ils offrent à vendre au No. 13, rue du Canal, au premier:
Barrèges vert, indienne rouge à rideaux,
Indienne chamois unie et ornée,
Indienne bleue de,
Mousseline Challet, mousseline Suisse unie,
Rub ... et satin noir
Confiserie en boîtes en fil.
A vendre en drawback—Bretelles gomme élastique.
9 juillet FORCADE & Co.

SUCRE Raffiné—Norcross & Fosdick, rue Gravier No. 40, agents de la Raffinerie de Sucre de Boston, ont constamment en main du sucre de double raffinerie, en pains, en morceaux et en poudre, qu'ils vendent en barils et en caisse.

Aussi—En magasin, 100 barils sucre raffiné de la Louisiane en petits pains, des Nos 3, 4, 5 et 6, qu'ils offrent à des termes accommodants. 9 jt

GINGEMBRE blanc d'Afrique—100 sacs en débarquement du navire Caravan, à vendre par
9 jt NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

POIVRE—30 caisses Sumatra, à vendre par
9 jt NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

CHANVRE de [illegible]—7 balles chanvre [illegible] à vendre [illegible]
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SACS EN FIBRES—50 milliers de sacs [illegible] à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

INDIGO—20 surons en belle qualité, en magasin et à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—50 1/2 caisses de thé poudre à canon, impérial, souchong, [illegible] d'une autre partie de première qualité [illegible] à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON—400 caisses savon de Winchester, entre Nos 1 et 2; 100 caisses savon Cincinnati No. 1, à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

TOILE pour habitants—6 balles toile [illegible] et à vendre par SMITH BRYAN,
5 juil 22 Douane

LISTADES EN FIL—Quelques caisses de qualité extra-fine, venant d'être reçues et à vendre par
5 juil SMITH BRYAN, 22 Douane

CAFE de St Yago—[illegible] sacs et [illegible] en débarquement [illegible] à vendre par FRANCIS LAUVE,
2 juin 27 Vieille Levée

UN article a paru dans l'Abeille du 4 courant, annonçant la dissolution de la société connue en ville sous la raison Bataille et Bigey. Cet avis ayant été inséré sans le consentement du soussigné, il prie ses amis et le public de le considérer comme nul et non avenu.
7 juil A. BIGEY.

LA maison de commerce existant sous le nom de BATAILLE & BIGEY est dissoute par l'EXPIRATION DE LEUR CONTRAT SOCIAL, depuis le premier mai 1845, et elle a été continuée seulement jusqu'au 30 juin dernier.

Les personnes auxquelles ils doivent sont invitées à présenter leurs comptes et celles qui leur doivent sont priées de venir s'acquitter. H. BATAILLE.
8 juillet 10

AVIS.

EN débarquement des goëlettes Belle et Lola:
4,000 bts rose de Pensacola, marque J. Noriega, première qualité.
30,000 pieds planches, cipre sec.
[illegible] pieds bois de charpente (pin jaune). Et les articles suivants:
Sable, briques, charbon, goudron, merrains, bardeaux, coquilles, chaux, bois de chauffage, etc. etc., à vendre chez
L. DAMBAC, rue du Bassin,
8 juil entre Toulouse et St. Louis. No. 146

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
53 caisses en débarquement des navires John Minturn et Caravan, à vendre par
R. G. HUBBS,
4 jt 14, rue de la Douane.

HUILE pour Tanneurs—5 barils, à vendre par
4 juil W F VREDENBURGH & Co,
30 Vieille Levée

LIQUEURS DU PAYS—100 barils brandy, genièvre, rum et esprit neutre, à vendre par
4 juil W F VREDENBURGH & Co.
30 Vieille Levée

THE FRAIS—100 caisses thé impérial et poudre à canon, par six et treize livres, dernièrement importé, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

VIN DE PORTO—15 quarts barriques vin pur, venant d'être débarqué et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—100 caisses huile pure de Bacc, 50 caisses de 30 flacons huile de Lyon, venant d'être débarquées, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

COGNAC, Brandy, Vin de Bordeaux et Absynthe, à vendre en magasin par
W F VREDENBURGH & Co,
4 jul 30 Vieille Levée

OCRE jaune et brun d'Espagne, en barils et barriques, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

TALAMON FRERES,
Numéro 44, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par les navires Columbia et Baritan du Havre et offrent à vendre:
Un bel assortiment d'ombrelles Faille et chinoises,
50 balles cotonnade française nouveaux dessins.
100 do. Bretelles élastiques de plusieurs qualités.
21 juin

A VENDRE au débarquement du navire l'Edouard, capitaine Laguerenne, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, St. Julien, St. Estèphe, etc.
20 tierçons vin blanc, Haut Sauterne, par
11 juin B TALAMON, 30 St. Louis

EN magasin—Huile d'olive première qualité en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Possel fils.
Absinthe suisse, Berthoud, Collins.
Marasquins, Curaçao, liqueurs assorties, Cognac.
Absinthe Morse Brizard, Kirch.
Fruits à l'eau de vie, eau de fleur d'oranger.
Bouchons de toutes qualités, Scellé, cire à bouteilles.
Savon français.
Eau de vie, vieille, marque Castillon.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses, divers crûs, à vendre par B TALAMON,
11 juin 30 St. Louis

HEPBURN & TURPIN,
Importateurs
DE CIGARES DE LA HAVANE.

ONT un grand assortiment des marques les plus recherchées, qu'ils offrent à vendre en quantités convenant aux détaillants. On peut voir des échantillons à leur BUREAU No 11, RUE ROYALE, Nlle Orléans.
14 ja—30

LE soussigné partant prochainement dans le but d'aller faire ses achats sur les marchés européens et américains, invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler leurs comptes par présentation, et celles à qui il doit sont requises de présenter leurs comptes.

Il prévient qu'il vendra ses marchandises à des prix très réduits, pour en accélérer la vente.
4 juin D B MACARTY, 126, Bourbon

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés reçoivent par les navires Rartelle, de New York, un assortiment choisi de marchandises de fond, consistant en partie en:
Toile écrue à drap de 4 chaînes, 3, 4, 5 et 6/4, toiles blanches 4, 5 et 7/4, drap de coton 4/4, [illegible] en mousselines.
Cotonnade unie et épaisse; idem carreaux Lontaine.
Superbe guingan à tablier, de tout prix.
Guingan à meubles, bleu indigo, guingham lanternerie.
Batiste noire et en couleurs.
Toile et couvertures blancs et à ramages, de Hamilton.
Linon en pièces, en 4/4, en 5/4.
Toile en pièces et [illegible], à rideaux et pour les meubles.
Indiennes à meubles, noire et blanche.
AUSSI—Couvertures, lainage, jersey, bas de laine, pour nègres, bonnets écossais, pour nègres d'habitation. Le tout à vendre à bas prix et à des termes accommodants.
10 juin H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

LES soussignés ont reçu par les navires Europe et Alexan, du Havre, un nouveau supplément de Marchandises Françaises, parmi lesquelles se trouvent quelques caisses de:
Mouchoirs madras, nouveau style,
Cachemire à carreaux, pour Pantalons,
Drap français, bleu, noir et couleurs,
Cotonnade façonnée, mouchoirs batiste fil,
Gants et mitaines fil et soie, etc.,
Crêpes, galons, &c. &c.
10 juin H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

MARCHANDISES SECHES.

EN débarquement du navire Columbus, et à vendre par ceux:
Mouchoirs madras, nouveau style,
Id. cotonnade, qualités assorties,
Mousseline de laine, nouv,
Diaprés et damassés français, superfins,
Cotonnade à carreaux et à raies,
Caisses rouges de Turquie, à carreaux,
Barrèges en couleurs assortis,
Fichus de barrèges, à raies de satin, couleur foncé,
Ainsi qu'un grand assortiment de gants fil en bobines.
7 juin H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins.

Corsets Français,
A 50 pour 0/0 au-dessous du cours.

LES Dames de la Nlle. Orléans sont invitées à venir visiter le magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, où elles trouveront un grand assortiment de beaux Corsets français, de différentes façons, et aux prix de $1 1/2 3, tels que:
Corsets à la minute,
dito à la paresseuse,
dito à bretelles assorties.
De plus, un bel assortiment de marchandises à bon marché pour la saison et à des prix très réduits.
Aussi, Parfumerie fine de Monpelas, Eau de Cologne, Savons, Essences &c. &c. &c. Enc. Chartres et Conti.
6 juin

A VENDRE, par les soussignés en débarquement du Champagne, de Bordeaux:
50 terrines pâtés truffés;
50 demi boîtes cèpes à l'huile;
50 caisses liqueurs assorties;
5000 capsules pour bouteilles; 50 bouteilles [illegible] diverses.
En débarquement du navire Manart, de Marseille:
30 barriques vin de Marseille Bergasse;
20 caisses [illegible];
50 do câpres assorties;
50 do eau de fleurs d'oranger;
50 do vermicelle et macaroni;
50 do liqueur verte de Marseille.
[illegible]
2 mai Encoignure Royale et Douane.

RECU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
Vins en barriques et demi barriques, Montferrand, St. Emilion, St. Estèphe Médoc, St. Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte et Château Léoville.
Vins en caisses de bouteilles et demi bouteilles, St. Emilion, St. Julien Médoc, St. Estèphe Médoc, Haut Brion, Château Margaux, Château Lafitte, Sauterne, Haut Sauterne, Barsac et Haut Barsac.
Eau de vie en futailles, de 9a à 30 gallons, vinaigre de vin blanc, liqueurs assorties, marasquino, curaçao, eau de vie de Dantzick, guignolet d'Angers, kirsch, absinthe de Vernon et Lausanne, fruits à l'eau de vie, cerises à l'eau de vie, anisette fine, surfine et superfine de Chauvet et Champion; eau de fleur d'oranger, eau de Cologne, vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, Huile de Plagniol et Décugis, en bouteilles et demi bouteilles; prunes sèches en paniers, rouleaux, vendelles et jarres, sardines à l'huile, en boîtes et demi boîtes; petits pois en boîtes, demi boîtes et deux tiers de boîtes; pâtés truffés, vermicelle, macaroni de Bordeaux et de Marseille, amandes douces en jarres, câpres, cornichons, olives, anchois, saucissons assortis, moutarde française, vin de Vermuth de Torino, bouchons pointus et non pointus, bouteilles et demi bouteilles vides, damejeannes de 1, 3, 4 et 5 gallons.
21 av NUMA LACOSTE, 193, rue Royale

Marchandises en fil, à prix réduits.

LE soussigné informe respectueusement les familles et ceux qui ont besoin de marchandises de bonne durée, qu'il vend en ce moment des toiles à draps, des serviettes, diapres &c. &c. à des prix excessivement bas:
Toile à draps 10/4, fines et superfines,
Idem, 12/4, do do
serviettes damassées, serviettes françaises,
Diapré Écossais et Russes;
Ecossais—Huckaback; idem extra, en pièces,
Nappes et serviettes françaises,
Linon, Flatilles, Bretagnes, &c. &c.
Toutes ces marchandises proviennent des meilleures fabriques et sont de première qualité. On les vend avec la garantie qu'elles sont réellement ce qu'on les représente.
W. K. DAVOCK,
24 avril 36, rue de Chartres

ETOFFE écrue à Moustiquaires—50,000 yardes de qualité large, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

FIL carret—A vendre par PEET & MORTON,
27 m 26 Magasins

KERSEY pour nègres—40 balles kersey fines, à vendre à bas prix, par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

MOUCHOIRS de soie—200 pièces mouchoirs de poche, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

LES soussignés ont en mains, un grand assortiment de MARCHANDISES de printemps, récemment arrivées, qu'ils offrent à vendre à bas prix, pour du comptant.
27 m PEET & MORTON, 26 Magasins

MARCHANDISES à bas prix—do salle, à vendre par
27 m PEET & MORTON, 26 Magasins

MERRIMACK bleu—10 caisses à vendre par
27 m PEET & MORTON, 26 Magasins

TOILE à drapé d'Irlande de 5, 7. & 10 et 12 à vendre à bas prix par PEET & MORTON,
9 av 26 Magasins

COTON Lowell Yarns—50 balles, 5 4/4 et pour habillements de nègres, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 26 Magasins

DRILLING en fil—Un grand assortiment à carreaux d'un nouveau goût; à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 26 Magasins

COTONNADES—25 caisses [illegible], venant d'arriver et à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

LINON imprimé do.—10 caisses linon imprimé, nouveau goût; 4000 douzaines coton à coudre de Brandt, de potente de Marseille, et de différens numéros, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 26 Magasins

CALICOT de [illegible]—100 caisses d'un nouveau goût, à couleurs fixes, à vendre à bas prix, par
24 fev PEET & MORTON, 26 Magasins

MARCHANDISES Sèches—50 colis assortis, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

COUVERTURES—50 balles couvertures à nègres, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 26 Magasins

CIGARES—250,000 Havane, Principe, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS,
9 av Encoignure Chartres et St. Pierre

HUILE—450 paniers huile d'olive en grands bouteilles, à vendre par Y. QUADRAS,
9 av Encoignure Chartres et St. Pierre

TABAC—3 tonneaux Havane, à vendre par Y. QUADRAS,
9 av Encoignure Chartres et St. Pierre

RAISINS—400 caisses, demi caisses et quarts de caisse en magasin, à vendre par Y. QUADRAS,
9 av Encoignure Chartres et St. Pierre

GUANO—Le soussigné a à vendre, vingt tonneaux de guano, qu'il offre des conditions avantageuses.
9 jt W. DEAN, 12, Commune

CLASSE D'ANGLAIS.
SUCCES GARANTI.

J. S. DE PALOS, professeur d'Anglais, Français et Espagnol, annonce aux Messieurs qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise, qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DU SOIR pour l'enseignement de cette langue, si indispensablement nécessaire aux Français et aux Espagnols qui résident dans ce pays-ci.

Sa méthode fondée entièrement sur l'observation des lois de la nature, et sur une expérience raisonnée de plusieurs années, repose sur les vrais élémens de succès, qu'elle peut en quelque sorte garantir à ceux qui voudront l'employer. La classe aura lieu, le jeudi prochain, en lorsqu'un nombre limité d'élèves seront souscrit. Les conditions seront de $5 par mois. S'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre la rue de la Douane et celle du Canal, depuis 6 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 5 jusqu'à 8 heures du soir.
7 juillet—

AVIS.

LE soussigné, administrateur de la succession de feu M. B. Contrelle, prévient les personnes qui doivent à la ci-devant société "Contrelle & Villavaso," que faute par elles de payer, dans le plus bref délai, entre les mains de M. B. Villavaso, elles seront poursuivies en justice.
J. X CANTRELLE,
7 juillet—10 Administrateur

Septième Livraison de
VINGT ANS APRES
SUITE DES
TROIS MOUSQUETAIRES,
Par ALEX. DUMAS.

On souscrit au bureau de ce Journal, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres.

CARTES A JOUER.

CARTES françaises et allemandes, 1ères. qualités, à vendre par VOR HEBERT,
7 juil 149, Chartres.

Papier Peint.

LE soussigné vient de recevoir par le Nashville, du Havre:
Un assortiment considérable de papiers pour tapisser, à vendre au plus bas prix, papier commun à 15, 20 et 30 cents le rouleau, fins glacés à 40 et 50 cents.
7 juil VOR. HEBERT, 149 Chartres.

Histoire de l'Empire.

LA sixième livraison contenant les trois premiers volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire par A. Thiers,
Est présentement en vente chez V. Hébert, libraire, 149 rue de Chartres.
Prix: quinze cents la livraison 7 juil—10j

Avis aux marchands de meubles et fabriquants de Lits.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Nashville du Havre, un grand assortiment de papier pour ciels de lits, nouveau modèle, avec anges, couronnes à rosaces, 125, bordures assorties à 3 bandes pour ciels de lits, nouveaux dessins, très bon marché (?) [illegible] leurs pour ciels de lits à des prix très réduits, bordures veloutées à 3 bandes.
V. HEBERT,
7 juil 149 rue de Chartres

BIOGRAPHIE DU GENERAL ANDREW JACKSON.

LA Biographie du général Andrew Jackson, est en vente chez Victor Hebert, 149 rue de Chartres.
Prix, quinze cents. 4 juil

BALZORINES TRES RICHES ET DERNIER GENRE,
A GRAND SACRIFICE

LES Dames de la Nlle.-Orléans sont invitées à venir voir le magasin de l'encoignure des rues Conti et Chartres où elles trouveront un grand assortiment de Barège et Balzorines, tous ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, depuis 25 à 30 cents le yarde; articles qui sont toujours été vendus 75 cts. Aussi beaucoup d'autres marchandises de saison, à bas prix.
2 juil Encoig. Conti et Chartres

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés reçoivent en ce moment par le navire Jona Marsons, les articles ci-dessous, qu'ils vendront à des prix très réduits pour du comptant:
Chapeaux de paille d'Italie et autres qualités, formes nouvelles.
Rubans blancs façonnés, No. 12, très riche.
do couleurs tendres, nouveaux patrons.
Guirlandes de fleurs artificielles.
Crêpe blanc, bleu et rose
Bois à coudre, blanc, rouge, verte, cerise, jaune, grise et
[illegible]
Dentelle blanche et noire, en fil et en coton.
Par le même navire.
10 caisses coton blanc plusieurs qualités, à bas prix.
100 douzaines de coton, différentes qualités.
100 do chemises d'hommes, en batiste et coton fin.
5 paquets [illegible] de coton 20, 30 et 32 pouces.
100 carreaux à la minute.
1 malle coton à coudre marque Francaise.
Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris.
7 juil DAVID & CHAPUS, 33 rue de Chartres

AVIS COMMERCIAL.

LA maison de commerce qui a été établie au Port Breux par le soussigné, continuera comme par le passé ses affaires, et soumise à la raison de Chaigneau & Barman, comme il a été convenu par M. J. Barman dans le Journal, le dit Barman ne fait plus partie de la dite maison de commerce.
A. L. CHAIGNEAU
Port Breux, 24 juin 1845. 7 juil—6

TOILE d'Emballage—De toutes descriptions, à vendre en magasin par
7 juil G & R BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—De toutes descriptions et qualités, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

BŒUF—Quelques barils de qualité commune, à bas prix, en et à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

GRAISSE en tranches—100 barils à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAU-DE-VIE—40 barils Cognac américain, de 1re. preuve, en débarquement du navire St. Mary et à vendre par
7 juil ROBERTS & HALL,
73, Magasins

CHANDELLES—des caisses blanc de baleine assortis, à vendre par ROBERTS & HALL,
7 juil 73, Magasins

BEURRE—Quelques barils d'excellent beurre de l'Ouest, et à vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co., 80, Tchoupitoulas

BŒUF—300 barils mess, prime, à vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co, 80, Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—100 rouleaux du Missouri, de petites dimensions, à vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co, 80, Tchoupitoulas

CHANVRE Fin—100 balles Kentucky, 200 do du Missouri, passé en serons, à vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co, 80, Tchoupitoulas

HUILE de saindoux—40 barils d'excellente qualité, pour l'hyver, à vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co. 80, Tchoupitoulas

AMIDON—A vendre par
7 juil BUDDECKE, WOODS & Co., 80, Tchoupitoulas

PORC—300 barils mess, prime, M. O., P. O., à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 80, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Columbia du Havre:
100 paniers vin de Champagne, en grandes et demi bouteilles, des marques du marquis de Mouzin, et du comte de Morlant, à vendre par JORET & BRASIER,
4 ju—10 118 Conti

VIN ROUGE ET BLANC—200 caisses vin rouge, 30 barils Haut Sauterne, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
3 juil 30 Vieille Levée

SEL d'Epsom et d'Alun—De la raffinerie de Baltimore, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
3 juil 30 Vieille Levée

GARANCE, Bleu (?) [illegible] à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
3 juil 30, Vieille Levée

INDIGO—4 surons Caraccas, à vendre par
23 juin G & R BUCHANAN & Co

POIVRE—40 sacs Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
23 juin 40 Gravier

CAFE—500 sacs Havane et Java, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

SUCRE raffiné de Boston—200 barils sucre en pain, en morceaux et en poudre, à vendre par
23 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
3 juil 25, Vieille Levée

THE—Impérial, poudre à canon, young hyson, souchong et pouch'ong, en paquets et demi paquets, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—300 caisses assorties, New Bedford, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE RIO—3000 sacs excellent café du Port des mois gues, en sacs doublés et simples, à vendre par
J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

SUCRE—100 barils et caisses sucre en pains de Woolsey & Woolsey, à New York, en morceaux et pulvérisé, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
1 juil 43 Commune

PIERRES à filtrer de Port-Mahon, à vendre par
31 mai B. VALLS, 20, Commune

NOIR ANIMAL.—50 barils en débarquement de la barque Chester de Philadelphie, à vendre par
9 jt B VALLS, 20 Commune

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par
9 jt B VALLS, 20 Commune

SUCRE de la Havane—200 caisses, blanc, jaune et terré, en magasin et à vendre par
9 jt B. VALLS, 20 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, constamment en main et à vendre par B. VALLS,
8 jt 20, Commune

GINGEMBRE de Canton—15 caisses à vendre par
8 jt B VALLS, 20 Commune

GRAINES pour Oiseaux—12 sacs, à vendre par
9 jt B. VALLS, 20 Commune

TABAC de la Havane—40 balles pour capes et tripes, à vendre par
8 jt B. VALLS, 20 Commune

GRAINES D'ANIS—10 sacs, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

RUM—30 barils rum de la Nlle Orléans, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—4 pipes, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

PAPIER pour Cigarettes—10 rames à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

GUAVA—6 barils Pâte et Gelée, à vendre par
30 juin B. VALLS, 20 Commune

AMANDES DOUCES flexibles—25 balles, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

NATTES D'ALICANTE—[illegible] balles, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20 Commune

HUILE D'ANIS—1 dame-jeanne, à vendre par
30 ju B. VALLS, 20, Commune

SAVON—230 caisses savon du Nord, à vendre par
2 juil E TROISGROS, 25 Vieille Levée

VIN ROUGE—300 caisses ayant droit au drawback, à vendre par E TROISGROS,
2 juil 25 Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers de la marque réputée de la cie, d'importation récente, à vendre par
2 juil WOOD & SIMMONS, 80 rue des Magasins

LIQUEURS du Pays—40 barils rum de la Nouvelle Angleterre et esprit neutre, 70 barils brandy imité, de bon et de fine qualité, à vendre par
2 juil WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

BUDDECKE, WOODS & Co., rue Tchoupitoulas, No 80, offrent à vendre:
25 tonneaux [illegible] marqués "Admitted"
80 balles chanvre du Missouri, 150 rouleaux corde de [illegible]
400 barils porc mess, M O, prime etc.
100 do demi prime, M O, et S.
100 do bœuf mess et prime, assortis.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
3 ju [illegible]

Dr. Stephen H. Murdoch,

No. 300, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et donne avis depuis douze ans, dans cet Etat, comme médecin et chirurgien praticien, il espère obtenir la continuation de la confiance que lui ont accordée ses amis et le public de la Nouvelle Orléans. 30 mai—30

LE DOCTEUR PECQUET,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de transférer son domicile au coin des rues Bourbon et Saint Louis. 16 juin—15

Massepains-Vermifuges de Serres.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de s'associer avec M. Serres, ancien pharmacien de cette ville, de manière à avoir constamment un dépôt de ses CELEBRES MASSEPAINS VERMIFUGES. Ces massepains ont de tout tems été considérés par la plupart des médecins de cette ville comme le vermifuge le plus actif, le plus certain, le moins dangereux et le plus facile à administrer aux enfans.

Le soussigné est le seul dépositaire de ces Massepains que l'on ne peut trouver que dans sa pharmacie, encoignure Bourbon et Maine.
4 juillet—1m L. DELOCHE.

DEMANDE D'UNE GARDIENNE D'ENFANTS—On désire trouver une gardienne parlant français et anglais. Il est inutile de se présenter si on ne peut fournir de bonnes recommandations de personnes de la ville. S'adresser à M. C. A. Barrière, No. 14, rue des Remparts. 30 juin—6

JOSEPH A. MALL sera notre chargé de pouvoirs durant notre absence temporaire de la ville.
Nouvelle Orléans, 20 juin 1845
30 juin NORCROSS & FOSDICK.

A LA REINE DES FLEURS,
Rue Royale No. 180, entre St. Louis et Conti.

MADAME LELEU, fleuriste distinguée de Paris, d'où elle arrive, ouvrira le lundi 30 juin, son magasin, offrant au public un assortiment complet de fleurs Artificielles. Elle se chargera de confectionner toutes les commandes dont on voudra l'honorer, pour baptêmes, mariages, fêtes, bals, parures de deuil et d'imiter toutes les plantes et fleurs dont on lui donnera le modèle et celles de tous les pays dont on lui donnera l'idée. Elle espère mériter la confiance que sont la rapport de la perfection de travail que de la célérité de l'exécution.
30 juin .D. LELEU.

Marchandises au Drawback.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes pour l'exportation:
400 barriques vin de Marseille.
61 demi do do. 50 paniers champagne.
50 paniers vin blanc de Marseille, à vendre par
30 juin P. LONGIS, 116 Royale

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et de Marseille: 130 barriques vin de Marseille, 60 demi barriques do do; 50 barriques vin de Bordeaux; 75 caisses absynthe, 50 caisses marasquin, 25 caisses curaçao; 30 paniers vin de Champagne, 100 paniers huile d'olive; 100 milliers bouchons assortis, 150 caisses eau de fleur d'oranger, 200 caisses vin de Bordeaux, 25 caisses moutarde aromatisée, 200 quarts fins vin de Porto, 100 quarts doux vin de madère, 16 pipes vieux madère, à vendre par
16 jn P. LONGIS, 116, Royale

BOIS DE CONSTRUCTION.

DEUX CENT MILLE PIEDS de bois de construction, belle qualité, arrivant de New Madrid, à vendre par
P. LONGIS,
30 ja No 116, rue Royale.

EXCELLENTE AFFAIRE.

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné devant s'absenter, offre à vendre son bel Etablissement d'horticulture bien connu, situé au faubourg Washington, près des magasins à tabac, à un l'et de la Levée, faisant face aux rues Pologne, Moreau et Lesseps.

Le dit Etablissement se compose pour le logement, d'une Maison de deux appartements, une galerie carrée, avec deux cabinets et une autre galerie sur la cour, une cuisine avec chambre à repasser, galerie et deux cabinets, une arrière-cour avec chambre à domestiques, un hangard pour laver et deux latrines.

Il y a dans le jardin pour la propagation des plantes des panneaux de couche chauds avec leurs châssis vitrés, deux grandes bâtisses de 40 et 60 pieds de long, et 14 à 16 de large, une grande bâtisse de trois compartimens pour les fleurs, les jardinières et autres travailleurs, un hangard à compartiments pour les voitures, et les appareils de la cour; jardin; les emplacemens pour préparer les terres, un douve, remise, etc.

Un Cheval, une charrette, un char-à-banc, harnais, etc.

Le stock de l'Etablissement se compose de 6 à 7000 plantes, dont une partie en pots pour les ventes journalières. Le tout formant un des assortiments les plus complets dans ce genre qu'on puisse trouver aux environs de la Nouvelle Orléans; s'adresser à J. BOURDIN,
30 juin sur le dit Etablissement, ou rue Royale, No. 184.

AVIS—La société qui existait entre les soussignés, sous la raison de Conrey & Co est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée par l'un ou l'autre associé, pour la liquidation seulement.
Nlle Orléans, 1er juillet 1845.
PETER CONREY,
1 juil—30 A. B JAMES.

Le soussigné continuera les affaires en gros, de marchandises sèches, qui étaient ci-devant conduites par Conrey & Co et W. & J. Gasquet & Co, sous la raison de JAMES & Co. au No 19, rue de Chartres.
1er juillet—30 A. B. JAMES.

Les soussignés sont autorisés à faire la collection de tout ce qui est dû au W. & J. Gasquet, Parish & Co., W. & J. Gasquet & Co, Gasquet & Conrey, et Conrey & Co.
JAMES & Co.,
1er juillet—30 19, rue de Chartres.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.

CETTE Compagnie étant sur le point de se retirer des affaires, a fait un réassurance de ses risques à la Compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" par l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes ayant des polices sur la marine ou les rivières, sont averties, sont priées de les présenter sans délai pour être transférées dès que possible.
1 juil—30 GEORGE C LAWRASON, secrétaire

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845.

LA Compagnie dite "Sun Mutual Insurance Company" de New York, ayant donné au soussigné des pouvoirs de faire des assurances contre les risques de mer, de rivières et contre le feu, à l'honneur d'informer le commerce qu'elle a reçu les risques de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie (dont les polices courantes ont été assumées par l'institution susdite) et qu'il fera des assurances comme agent pour la dite compagnie d'assurances.

La Compagnie du Sun Mutual Insurance est établie entièrement sur le principe de mutualité; elle fait des affaires depuis trois ans, et elle a déclaré des dividendes annuellement au montant de cent pour cent. Ces dividendes sont payés en certificats, portant un intérêt de six pour cent et payables pour la vente à [illegible]
1 juil 30 L. MATTHEWS, Encoignure des rues du Camp et de la Commune.

OCCASION.

UNE personne partant pour France, offre à vendre ses meubles et ustensiles de ménage etc., à bon marché, s'adresser, rue Chartres, 66, au premier. 1 jt

POIVRE—50 sacs, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
2 jul 30 Vieille Levée

CHANGE sur Bordeaux et Paris, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
3 juil 17 et 19 St Louis

A VENDRE en magasin:
50 barils vin blanc, bonne qualité,
100 barriques vin rouge, ordinaire, vieux;
60 caisses cerises à l'eau de vie;
2 pipes anisette de Bordeaux, fine;
200 milliers bouchons, pour bière et vin;
40 caisses liqueurs assorties;
16 quarts et barriques de pipe vieux cognac;
12 barriques vin rouge Ludon, Médoc, par
3 jt POUJET FILS, 147 Royale.

A VENDRE—Un Coffre-fort, une Bibliothèque et un pupitre presque neuf. S'adresser au No 15, Batiscan Marais, encoignure Canal et Royale 2 juillet

CIGARES de la Havane—Un superbe assortiment de Regalias et Millares, de diverses qualités, et de marques réputées, parmi lesquelles celle du "Prince Albert" cigares d'un goût exquis et faciles à fumer—venant d'arriver par le brick Fal, et à vendre par
REYNAUD & FALLON,
26 juin 34 Tchoupitoulas.

MARCHANDISES DU PAYS.—6 caisses mousselines blanches, 6 caisses cotonnades rayées, 1 do cotonnades à carreaux, 8 do do de fantaisie, 8 do do, 6 balles coton écru 4/4 pour chemises, marque Cabot, 25 do marque Chicopee, 10 do marque Roseville, 1 caisses do blanc, marque Chicopee, 10 do 7/8 blanc, do New Market, 6 do coutil bleu, 12 balles coutils écru à Portland, 20 caisses cotonnades Hamilton unie et rayée, 25 do do bégères pour 7/8, 50 do coton à drape 7/8 et 4/4 de New Market, 50 do indiennes de couleurs foncées, 10 do indiennes bleu pourpre, 10 do flanelles blanches Hamilton, en magasin et à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

TOILE et Corde d'Emballage—300 rouleaux toile supérieure et 1000 do Conta, à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

FARINE de St. Louis—300 barils, en débarquement du steamer Sea Bird, à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 40 Camp

HUILE pour tanneurs—30 barils, en magasin, à vendre par J E WOODRUFF,
1 juil 40 Camp

BRANDY—4 demi pipes vieux Brandy, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
1 juil 40 Camp

CHANVRE—161 balles passé au serons, à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 40 Camp

CORDE et Ficelle d'Emballage—10 rouleaux cordes, 10 paquets ficelle, à vendre en magasin, par
1 juil J E WOODRUFF, 40 Camp

MAIS—200 sacs mais jaune et blanc, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
1 juil 40 Camp

PORC—Tout barils de diverses qualités, à vendre sur l'inspection de Bryant, par
1 juil J E WOODRUFF, 40 Camp

NATTES—20 rouleaux 4 4 de fantaisie,
20 de 5/4 de do à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

SEL—Gros et fin, de Liverpool, en bon ordre d'expédition, à vendre par L. CANTIN,
1 juil 40 Gravier

VINS—330 barriques vin de Bordeaux ordinaire Montferrand, Quayries, St. Estèphe, St. Julien, 1/2 dito de double ford et St. Emilion et St. Julien 1840, 30 do do 1840, 95 do de vieux Château Lafitte, Léoville, Margaux Médoc et Pauillac Médoc 1834; 24 demi barriques vin rouge St. Emilion, 24 demi do. do Pauillac Médoc, 100 barils vin blanc Haut Sauterne, 117 do. do. Barsac, 16 do de Sauterne, 129 do. do. Graves, 50 do. vinaigre de vin blanc, 180 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Pauillac et Margaux, 28 do. do. do, ayant droit au drawback, 40 do. de vieux Haut Brion, 12 bouteilles; 24 do. do. do. 24 do. do. 46 do. do. Château Latour 12 bouteilles, 24 do do. de 24 demi bouteilles; 50 do. do. do. Bourgogne; 22 do. vin blanc Haut Sauterne; 75 do. do. Sauterne, 60 paniers champagne Boucher, Lemaure et Mousse, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
21 avril 11 et 15 St. Louis

F & J. LACOSTE, 103 rue Royale

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
Vin Montferrand en barriques,
Vin St. Emilion do; vin St. Estèphe médoc do.
Vin blanc de Sauterne, en demi-barriques,
Vins en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, tels que:
Chateau Lafitte, Château Margaux, St Julien Médoc,
Haut St Emilion, St Emilion, Haut Sauterne,
Haut Barsac, Sauterne, Bouchons assortis.
Anisette superfine de Champion. 1 juin

IMPORTATION RECENTE DE BORDEAUX—40 caisses vin rouge Grave, Latour, d'une douzaine chaque;
100 caisses vin rouge St. Julien Médoc;
12 barriques do Château Margaux;
10 barils vinaigre blanc;
5 paniers vin de Champagne;
[illegible]
10 barils eau de vie de Champagne, en barils de 30 gal;
30 barriques pipes eau de vie de Cognac;
17 do do do 4me preuve;
20 caisses vin de Malaga dans l'eau de vie;
100 do cerises à l'eau de vie;
40 paniers guignolet;
110 caisses liqueurs assorties;
30 do absinthe Suisse;
20 do Curaçao en cruchons;
20 do eau de fleur d'oranger;
[illegible] barriques vin blanc Sauterne—A vendre par
1 juil REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas